

Presse Nationale

> Politique



Fête des armées : Ultime célébration en mémoire des soldats tués au front

Les hommes en armes tombés en défendant la mère patrie ont, encore une fois, été honorés, hier, à Abidjan. Le général de corps d'armée Lassina Doumbia, à la faveur de la cérémonie marquant la fin des festivités de la fête des armées édition 2021, a salué la mémoire de ces soldats. « La cérémonie de ce jour est d'abord celle du souvenir. Elle honorera la mémoire de nos morts, de tous nos morts et devrait nous amener à nous souvenir des vertus qui étaient les leurs et du sacrifice qu'ils auront consenti (...) », a-t-il expliqué. Le chef d'état-major général des armées, à la place d'armes le général Ouattara Thomas d'Aquin du camp Gallieni au Plateau, a également informé que cette cérémonie vise à se souvenir des pionniers et des disparus de la grande muette, à se rassembler autour des valeurs cardinales propres aux armées et, surtout, à célébrer l'excellence et à raffermir les liens avec la nation. C'était en présence du Premier Ministre Patrick Achi qui représentait le Chef suprême des armées Alassane Ouattara.



Le couple Ouattara reçoit Mahamadou Issoufou et son épouse

L'ex-Président du Niger Mahamadou Issoufou et son épouse Dr Lalla Malika Issoufou ont été reçus en visite privée par le Président de la République SEM Alassane Ouattara et la Première Dame Dominique Ouattara hier dimanche 01 août 2021.



Décrispation politique, réconciliation : quelque chose se prépare pour le 06 août

C'est à la faveur de la célébration de la fête nationale de la Côte d'Ivoire, le 7 août prochain, que le Président ivoirien Alassane Ouattara devrait annoncer la libération de plusieurs prisonniers incarcérés lors des crises politiques de 2010-2011 et 2020. Un geste de décrispation de l'atmosphère politique qui n'est pas directement lié à la rencontre Ouattara-Gbagbo du 27 juillet dernier, même si l'ancien célèbre prisonnier de la CPI a formulé une demande claire dans ce sens.



Yopougon / Visite de courtoisie : Gilbert Koné Kafana reçoit Michel Gbagbo

Le député de Yopougon Michel Gbagbo a rendu hier une visite de courtoisie au ministre Gilbert Koné Kafana, maire de Yopougon, à son cabinet. Le ministre Gilbert Koné Kafana a salué l'esprit républicain de son hôte pour cette visite de courtoisie et exprimé toute sa disponibilité à travailler avec les élus de tous les bords politiques, pour un climat social et politique apaisés en Côte d'Ivoire, en général, et à Yopougon en particulier. « J'ai eu plaisir à échanger avec le député Michel Gbagbo venu me rendre une visite de courtoisie ce lundi 2 août 2021. Nous avons évoqué la nécessité, pour les acteurs politiques, de prendre part aux actions de réconciliation nationale initiées par le Président de la République, SEM Alassane Ouattara », a indiqué le premier magistrat de la commune de Yopougon. Quant au député Michel Gbagbo, il a exprimé sa volonté de se mettre à la disposition du premier magistrat de Yopougon pour prendre part à la construction de la cohésion sociale.

> Société



Accident de la circulation en Côte d'Ivoire : la loi désormais sans pitié pour les auteurs

En raison des nombreux accidents aux conséquences dramatiques, tant en pertes en vie humaine qu'en dommages corporels graves et en destructions de matériels, le gouvernement ivoirien a décidé désormais de sévir, en appliquant des peines sévères aux contrevenants. Pour se donner les moyens de cette répression, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Sansan Kambilé, a réussi à faire adopter une nouvelle loi par les sénateurs membres de la Commission Sécurité et défense (Csd), hier, à la salle de 400 places de la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. Il s'agit du projet de loi

modifiant la loi n° 63-527 du 26 décembre 1963 portant fixation des peines applicables à certaines infractions commises en matière de police de la circulation.



Aide aux ménages vulnérables : près de 42 milliards de FCFA redistribués dans les 31 régions du pays

« En termes de bilan et de volume de redistribution des allocations envers les ménages, nous sommes à un montant d'à peu près 42 milliards de FCFA qui ont été redistribués à cette fréquence régulière. Ce sont 227 000 ménages qui ont été couverts dans 1 905 villages en Côte d'Ivoire ; et l'ensemble des 31 régions sont concernées ». L'information a été donnée, hier, par le coordonnateur du programme filets sociaux productifs, Kipeya Koné, lors d'une visite initiée par la ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo. Il s'agissait pour la ministre, à travers cette visite, d'aller s'imprégner de l'évolution des activités de cinq bénéficiaires dudit programme installés dans les communes de Koumassi et Port-Bouët.



Lutte contre l'immigration : François Amichia propose des solutions pour freiner l'exode transfrontalier

Albert François Amichia, président du Conseil des collectivités territoriales de l'Union économique et monétaire ouest africain (CCT-UEMOA) est dans la capitale du pays des hommes intègres où il a été reçu en audience, lundi 2 août 2021 par Thomas Piras, représentant la coopération Suisse, et Hallade Luc, ambassadeur de France au Burkina Faso. A l'en croire, le phénomène de l'exode transfrontalier risque si l'on n'y prend garde de favoriser le développement rapide du terrorisme. Dans la perspective d'adresser cette question, Albert François Amichia a invité les collectivités territoriales, les dirigeants politiques des pays de l'UEMOA, à accélérer leur développement socioéconomique. Pour lui, les jeunes ne tentent l'aventure que lorsque ceux-ci sont convaincus d'y obtenir une meilleure situation de vie.



Santé de la reproduction : près de 300 000 avortements pratiqués par an en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, plus de 230 000 avortements sont pratiqués par an. L'information est des chercheurs de Performance monitoring for action (PMA), un projet conduit par l'École nationale supérieure de statistiques et d'économie appliquée (ENSEA). Elle a été livrée, le jeudi 29 juillet 2021 à Cocody. Au cours de la présentation des résultats de l'investigation, Dr Raimi Fassassi, l'un des chercheurs ayant participé à la recherche, a affirmé que l'avortement est courant dans le pays et risqué pour de nombreuses femmes. A l'en croire, chaque année, 4% des femmes en âge de procréer ont recours à l'avortement. 58% des femmes ayant eu recours à l'avortement ont indiqué avoir subi des complications potentielles.

> Sport



Jeux Olympiques Tokyo 2020 / Athlétisme (Dames) : Ta Lou au départ de la finale des 200m, aujourd'hui

Encore un espoir de médaille olympique à Tokyo pour Marie-Josée Ta Lou. La Sprinteuse ivoirienne, désillusionnée en finale des 100m dames où elle a terminé 4ème de la course, est de retour sur la piste. Cette fois pour l'épreuve des 200m dont c'est la finale, aujourd'hui à 12h50 Gmt. Celle qui a fini 4ème aux JO de Rio au Brésil entend tout donner pour être sur le podium. Comme lors des finales du 100m, Ta Lou qui sera sur la piste de départ au couloir 5, aura pour principales challengers les Jamaïcaines Frayser et Thomson, respectivement médaillées d'argent et d'or du 100m.

Vu sur le Net

> Economie



Cherté de la vie en Côte d'Ivoire : les vendeuses des produits vivriers s'engagent à baisser leurs prix

En attendant le plafonnement annoncé des prix du riz, de la viande, de l'huile et de la farine, le ministère du Commerce et de l'Industrie poursuit ses consultations avec les différents acteurs des secteurs dont les produits ont connu une hausse. En effet, après les acteurs des filières riz, huile, viande et farine, c'était autour de ceux du vivrier représentés par les présidentes des marchés, d'être consultés par le Ministère. Au cours d'une rencontre, le directeur général du Commerce intérieur, Aimé Koizan, a invité les présidentes des coopératives à mettre tout en œuvre, afin que les prix fixés par le gouvernement soient respectés. Un message bien perçu par ces femmes, qui ont promis s'engager aux côtés du gouvernement, dans la lutte contre la vie chère. « Vu la souffrance des populations, nous allons voir comment baisser les prix », rassure Zamblé Lou Thérèse, présidente de la coopérative des femmes du marché de Treichville.



5 milliards FCFA d'Ecobank pour le financement de l'entrepreneuriat et des PME en Côte d'Ivoire

Le ministre de la Promotion des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'Artisanat et de la Transformation du secteur informel, Felix Anoblé, a signé, le lundi 02 août 2021, une convention d'un montant de cinq milliards de FCFA avec Ecobank pour le financement de l'entrepreneuriat et des PME en Côte d'Ivoire. Procédant à la matérialisation de ce partenariat avec le directeur général d'Ecobank Côte d'Ivoire, Paul-Harry Aithnard, le ministre Anoblé a fait savoir que cette enveloppe permettra de satisfaire un grand nombre d'entrepreneurs et de PME ayant un besoin important en termes de financement.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci

@gouvci.official

gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.